

# RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL A CANDIDATURES POUR UNE OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

# NOM ET ADRESSE DE LA PERSONNE PUBLIQUE

Commune de Saint-Jean Cap Ferrat Mairie de Saint-Jean Cap Ferrat Hôtel de Ville 21 av Denis Séméria 06230 SAINT-JEAN CAP FERRAT

### NOM DU CANDIDAT RETENU

A l'issue de l'avis de l'appel à candidatures, la Commune de Saint-Jean Cap Ferrat a retenu la candidature de la Société BAUDINVEST, société à responsabilité limitée au capital de 6 000 000,00 euros, immatriculée au RCS d'Angers sous le numéro 480 364 298, dont le siège est situé à Belle Roche Chanzeaux 49750 Chemillé-en-Anjou, représentée par son gérant en exercice Monsieur Bertrand BAUDAIRE.

#### **OBJET DE LA PRESTATION**

La SARL BAUDINVEST bénéficiera du droit d'exploitation d'un local à usage de restaurant d'une superficie totale de 6 alvéoles portant les numéros 218, 219, 220, 221, 222 et 223 sis Place du Centenaire sur le Nouveau Port de Plaisance de la commune de SAINT-JEAN CAP FERRAT.

### DATE DE DEBUT D'EXPLOITATION ET DUREE DE LA CONVENTION

L'exploitation prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019.

La convention d'occupation sera conclue pour une durée SEPT (7) ans.